

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

MÉMOIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

Rejoindre le citoyen : un enjeu fondamental

www.institutcanadien.qc.ca

Avril 2016

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	3
Introduction	4
1 – Culture et langue française au cœur de notre identité	5
2 – L’importance de la lecture	7
3 – Mutation des bibliothèques publiques	9
4 – Pratiques culturelles et civilisation numérique	12
5 – Gouvernance transversale et cohérence du financement	13
Recommandations	17
ANNEXE – Principales avancées	18

MOT DE LA PRÉSIDENTE

La culture peut-elle être définie? La proposition de Politique de la culture et des arts déposée en juin 1991 énumère plusieurs définitions de la culture pour ensuite conclure qu'aucune n'était pleinement satisfaisante. « Il y a même un certain danger à définir la culture avec trop de précision dans le cadre de l'élaboration d'une politique gouvernementale. »

Par son essence, la culture est évolutive. Elle se transforme au gré du temps, des territoires, de la création et de l'activité humaine. Ce qui change, c'est le regard que l'on porte sur elle. Selon les époques, on l'a qualifié de culture orale, de culture écrite, de culture audiovisuelle et maintenant de culture numérique. Ces différents supports culturels s'additionnent dans le temps et s'enchevêtrent. L'un ne fait pas disparaître l'autre.

La culture touche chaque citoyen. En ce sens, elle n'est pas un champ d'intervention exclusif d'un ordre de gouvernement ou d'un organisme. Une politique culturelle gouvernementale est cependant nécessaire afin qu'une vision soit donnée, qu'elle inspire et soutienne l'action des ministères, des municipalités, des organismes et qu'ultimement, la culture rejoigne tous les citoyens.

Une politique culturelle doit aussi identifier les priorités d'interventions du gouvernement et de chacun des ministères. Il est de la responsabilité du gouvernement, comme il le fait dans les autres secteurs de l'activité économique, de contribuer financièrement à la formation, à la recherche et au développement, à la mise sur pied d'infrastructures, à la création, à la mise en marché, à la diffusion et au rayonnement international de la culture. Aussi, il est de la responsabilité première du ministère de la Culture et des Communications de protéger, de promouvoir et de soutenir la langue française, le patrimoine, les arts et les lettres ainsi que les industries culturelles sous toutes leurs formes, supports ou expressions.

À leur niveau respectif, municipalités, organismes et citoyens sont aussi interpellés et doivent s'engager. L'Institut Canadien de Québec, dont la mission est de promouvoir et de rendre accessibles le savoir et la culture, agit ainsi depuis 1848. Nos différentes actions visent à enrichir la vie culturelle des citoyens et nous permettent de jouer, depuis près de deux siècles, un rôle de premier plan dans le développement culturel de la capitale du Québec.

Marie-Claire Lévesque

Présidente de L'Institut Canadien de Québec

INTRODUCTION

Fondé en 1848, L'Institut Canadien de Québec est un organisme culturel privé à but non lucratif. Sa mission est de promouvoir et rendre accessibles le savoir et la culture en offrant des services de bibliothèque, de médiation et de diffusion culturelle et littéraire. Il a pour vision d'enrichir la vie culturelle des citoyens et faire de Québec une ville littéraire créative qui rayonne au Québec, dans la francophonie et dans le monde.

Partenaire de la Ville de Québec, L'Institut Canadien est gestionnaire de la [Bibliothèque de Québec](#) depuis 1897. Il a imaginé le concept de la [Maison de la littérature](#) dont il assure la gestion et l'animation. L'Institut se consacre à la diffusion et à la médiation culturelle, notamment par son programme d'action culturelle et éducative en bibliothèque et le festival littéraire [Québec en toutes lettres](#). Par ailleurs, L'Institut administre la mesure de soutien à la relève [Première Ovation en arts littéraires](#).

L'Institut Canadien compte près de 300 employés dans ses différents volets d'activités, plusieurs centaines de membres et de bénévoles. Ses champs d'intervention sont les suivants :

- la gestion et l'offre de services de bibliothèques publiques,
- la médiation culturelle,
- la promotion de la lecture et de l'écriture,
- la sensibilisation à la culture et plus particulièrement à la littérature,
- la production et la diffusion d'activités littéraires,
- la valorisation de la langue française et de la culture francophone.

La pérennité de notre organisme, fondé à Québec en 1848, repose sur une culture de l'innovation et des valeurs de services aux citoyens fortement ancrées. Plus de 180 000 citoyens de la Capitale sont abonnés à la Bibliothèque de Québec, près de 5 800 000 entrées et plus de 4 000 000 d'emprunts y ont été comptabilisés en 2015. De plus, les services offerts par L'Institut Canadien de Québec sont distribués sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec, soit dans vingt-cinq bibliothèques réparties dans les six arrondissements, dont la Maison de la littérature issue d'un partenariat avec la Ville de Québec.

L'accessibilité à la culture demeure un enjeu de société majeur. La culture, dans sa conception la plus large, est à la source de toutes les actions de L'Institut Canadien de Québec. La bibliothèque publique est, selon nous, l'institution culturelle qui reflète le mieux cette nécessité d'une culture générale ouverte, diversifiée, accessible, constamment réinventée et largement partagée.

Considérant ce qui précède, L'Institut désire participer à la réflexion qui mènera à l'élaboration de la nouvelle Politique culturelle du Québec.

1 – CULTURE ET LANGUE FRANÇAISE AU CŒUR DE NOTRE IDENTITÉ

« J'écris et je refais la réalité de mon pays à mon gré. » Jacques Ferron

La langue joue un rôle central dans la culture au Québec. L'épanouissement de la langue française et de la littérature québécoise est, et demeure, une préoccupation majeure de L'Institut Canadien depuis sa création. Que ce soit par les genres traditionnels (roman, poésie, théâtre, nouvelle, conte et essai), ou par les genres qui ont émergé depuis quelques décennies (bande dessinée, oralité, arts littéraires et médiatiques, scénarisation, etc.), la littérature utilise les mots, et donc la langue, pour nourrir notre identité. De cette manière, la littérature est l'un des premiers véhicules de la langue dans toutes ses dimensions. Elle permet de la faire aimer, de l'apprendre et de l'utiliser, de la faire rayonner et évoluer.

Au premier chef, l'action du gouvernement du Québec, sous l'autorité de sa politique culturelle, doit encourager, par une panoplie de stratégies et de mesures, la création de contenus en français s'adressant à l'ensemble de la population : francophones, anglophones, Premières nations, allophones.

En 2009, lors du sommet Québec horizon culture, L'Institut Canadien de Québec proposait la mise en place d'un dispositif unique de développement de la lecture et de l'écriture dans la capitale, afin de contribuer à la vitalité littéraire et créative de notre milieu par le biais d'une stratégie structurante et durable. Ce dispositif comprenait quatre composantes essentielles :

1. le soutien à la création, par le biais de la mesure Première ovation en arts littéraires dédiée à la relève, initiée dès 2009;
2. la création du festival Québec en toutes lettres, présenté chaque automne depuis 2010;
3. la création de la Maison de la littérature, inaugurée en 2015;
4. et la rénovation de la bibliothèque centrale Gabrielle-Roy, qui reste à faire.

La Maison de la littérature de L'Institut Canadien de Québec a permis à la ville de Québec de se doter d'un formidable outil de promotion et de rayonnement de la langue française. Dédiée à la fois au grand public et au milieu littéraire, la Maison de la littérature est un lieu d'écriture, de création, de rencontre et d'animation qui met en scène la littérature dans une ambiance vivante, conviviale et chaleureuse. Il s'agit d'un levier formidable pour la promotion et la diffusion de la littérature, au Québec, dans la francophonie et dans le monde. Ce type d'initiative, croyons-nous, est porteur d'une vision actuelle du développement culturel, une vision adaptée aux défis des prochaines années.

Le partenariat doit motiver le ministère de la Culture et des Communications et le gouvernement du Québec. Le réseau auquel participe L'Institut Canadien de Québec, notamment par la Maison de la littérature et le festival Québec en toutes lettres, témoigne avec vigueur des bienfaits de telles alliances. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de la francophonie des Amériques, Secrétariat à la politique linguistique, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, Secrétariat à la Capitale-Nationale, Musées de la civilisation, Musée national des beaux-arts du Québec; voici autant de sociétés d'état et d'agences gouvernementales québécoises avec lesquelles collabore L'Institut Canadien. Au sein de ce réseau, L'Institut Canadien de Québec participe au rayonnement de la culture et de la littérature et, ce faisant, de la langue française.

La littérature et les arts littéraires sont, par définition, des espaces de rencontre, mais aussi d'expression entre les gens, entre les communautés, entre les peuples. La littérature des Premières nations et celle de

la francophonie canadienne sont présentes à la Maison de la littérature et pendant le festival Québec en toutes lettres dans un esprit d'inclusion, d'ouverture et de découverte.

La Maison de la littérature et le festival Québec en toutes lettres permettent la diffusion d'un nouvel art de la scène : les arts littéraires. Cependant, force est de constater que dans les statistiques, les subventions ou même la couverture médiatique, les arts littéraires ne trouvent pas leur juste place. La littérature est traditionnellement associée à la publication de livres, à la lecture, aux rencontres d'auteurs. Afin de mieux refléter la réalité, les arts littéraires doivent être reconnus comme une discipline artistique à part entière. On peut définir les arts littéraires comme la littérature hors les livres, des œuvres de création originales dont le point de départ est littéraire, mais dont le résultat, le produit de diffusion, n'est pas le livre : spectacle, récital, improvisation, performance, soirée de conte, lecture mise en scène, œuvre audio ou vidéo, poésie sonore, œuvre numérique (pour diffusion sur le web ou in situ), etc. Ces œuvres trouvent souvent leur débouché dans la performance ou le spectaculaire, sur une scène ou dans des lieux publics.

La promotion de la langue française, sous toutes ses formes, repose notamment sur la capacité que le Québec se donne de la faire rayonner à l'intérieur de ses frontières, au sein du Canada, dans la francophonie et dans le monde.

L'Institut recommande que le gouvernement du Québec appuie la volonté de la Ville de Québec, soutenue par L'Institut Canadien de Québec, d'adhérer au Réseau UNESCO des villes créatives en littérature afin d'accroître le rayonnement international de la Capitale et de la littérature québécoise.

L'Institut recommande de soutenir la création et la diffusion de contenus culturels en français, dans toutes les disciplines et sur toutes les plateformes.

L'Institut recommande de reconnaître les arts littéraires dans les programmes de subvention.

2 – L'IMPORTANCE DE LA LECTURE

« Voici un problème de société majeur. Nos retards en lecture trahissent l'existence d'une fracture sociale. Ils se doublent d'un problème identitaire au Québec, car l'épanouissement de notre langue minoritaire repose sur la capacité des citoyens de la manier, de la lire et de l'écrire. Ce doit donc être un objectif collectif central au Québec d'encourager la lecture et de faire preuve d'une très grande prudence à l'égard de toute mesure qui pourrait entraver ou compromettre cet effort. » Alain Dubuc, 2014¹

La maîtrise de la langue parlée et écrite est une condition de liberté, d'épanouissement personnel et de cohésion sociale.

Au ^{xxi} siècle, l'éducation ne se fait plus seulement à l'école ou à la maison, mais aussi dans les médias et Internet. Les bibliothèques publiques jouent aussi un rôle important en donnant accès au savoir, à la culture, à la connaissance, et ce, tout au long de la vie. Contrairement aux médias ou à Internet, la bibliothèque publique n'a pas de visée commerciale, elle est gratuite, ouverte, inclusive et neutre.

La lecture doit être encouragée en dehors de l'école pour devenir une habitude durable. Plus de la moitié de la population du Québec âgée de 16 à 65 ans ne possède pas les compétences minimales en littératie.² Le manque de persévérance en lecture, surtout quand prend fin le parcours scolaire, fait en sorte que de nombreux adolescents, jeunes adultes et adultes perdent leurs acquis au fil du temps. Lorsque ces adultes deviennent parents, ils ont parfois perdu une partie de leur intérêt ou de leurs habiletés en lecture. La transmission culturelle auprès des jeunes en est affectée.

La notion de littératie³ est vaste. Les personnes ayant de faibles compétences en littératie utilisent peu ou pas Internet, se privant ainsi de ce qui est devenue l'une des principales sources d'information. Rehausser le niveau de littératie par des actions concertées de tous les acteurs est primordial : chaque augmentation de 1 % du taux de littératie au Canada engendrerait une croissance du revenu national de 32 milliards de dollars, selon l'économiste Pierre Fortin.⁴

Malheureusement, nous estimons que la mission éducative et les ressources de la bibliothèque publique dans ce domaine sont sous-exploitées, notamment dans le champ des compétences de base en lecture et écriture, de la littératie en santé, de la francisation et de l'intégration des nouveaux arrivants, de l'encouragement à l'exercice de la citoyenneté par l'aide à la recherche d'information en ligne, etc. Les bibliothèques favorisent l'autodidaxie, l'apprentissage tout au long de la vie, le partage des savoirs. La Bibliothèque de Québec offre par exemple des cours de langues en ligne. Des ateliers d'aide à la recherche d'emploi par Internet sont offerts, les nouveaux arrivants bénéficient d'un programme d'éveil à la lecture en français intitulé « Des racines et des mots ». Il est primordial que ces ressources soient mieux connues.

¹ Dubuc, Alain. *Portrait de famille*. Montréal, éditions La Presse, 2014, 255 p.

² <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0482-01.pdf>

³ On peut définir la littératie ou l'alphabetisation fonctionnelle comme étant les compétences jugées essentielles pour fonctionner dans une société de l'information (OCDE, 2011) : la compréhension de textes suivis (ex. les articles de journaux, les modes d'emploi, etc.), la compréhension de textes schématiques (ex. les tableaux, les graphiques, les horaires, les fiches de paie, les cartes routières, etc.) et la compréhension de textes au contenu quantitatif (ex. le calcul d'un pourboire, le solde d'un compte de caisse, etc.). Les compétences nécessaires à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sont désignées par le terme littératie numérique. Source : Consortium national de recherche sur l'intégration sociale. Le concept de littératie en francophonie : que disent les définitions? Par André C. Moreau, en collaboration avec Manon Hébert, Martin Lépine et Julie Ruel.

⁴ http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/08/30/lanalphabetisme-au-quebec-bombe-a-retardement-litteraire-video_n_8031842.html

L'Institut recommande qu'un plan de communication annuel soit financé par l'État pour la promotion de la bibliothèque publique auprès des citoyens, mais également auprès des différents ministères et services de communication à l'intérieur de l'appareil gouvernemental.

Pourquoi notre société se donne-t-elle des cibles pour la réussite scolaire, mobilisant ainsi toute la communauté, mais ne se donne pas d'objectifs pour la littératie tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions? Considérant l'importance de cet enjeu et l'implication nécessaire de nombreuses instances gouvernementales et acteurs de la société civile, il s'avère essentiel que le Gouvernement du Québec exerce à cet effet un *leadership* et un effet de levier à travers le Québec.

Les campagnes promotionnelles sur la lecture dès le plus jeune âge, les actions intensives de médiation de la lecture auprès des jeunes et l'accès gratuit à des collections de qualité dans les bibliothèques publiques et scolaires ont permis d'obtenir des résultats spectaculaires auprès des jeunes dans la ville de Québec, avec une hausse de 45 % des prêts de livres jeunesse entre 2009 et 2015. Qui a dit que les jeunes Québécois lisent de moins en moins?

Cette stratégie gagnante doit être largement soutenue par l'État, avec la contribution des villes et des partenaires implantés dans leur milieu comme L'Institut Canadien de Québec, et ceci, à destination non seulement des jeunes, mais également des autres publics tels que les adolescents, les jeunes adultes, les adultes ayant de faibles compétences en littératie, les aînés et les nouveaux arrivants.

L'Institut Canadien recommande de mettre en place une Stratégie nationale de la lecture et de la littératie autour de cet enjeu de société mobilisateur, en y réservant une place de premier plan pour le développement de l'abonnement dans les bibliothèques publiques.

3 – MUTATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

« Un phénomène intéressant s'est produit sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec. En 1979, la population y fréquentait peu la bibliothèque publique, à peine 20 %. La proportion grimpe à 40,2 % en 1983 et se maintient par la suite au-dessus de la moyenne. Cette hausse fort importante est attribuable en bonne partie à l'ouverture au printemps 1983 de la bibliothèque modèle de Québec, la bibliothèque centrale Gabrielle-Roy »⁵ Rosaire Garon, 2004

Une bibliothèque véritablement accessible est une bibliothèque largement fréquentée. Or, au Québec, si 95 % de la population a accès à un service de bibliothèque publique, seulement 35 % y est abonnée. Avec ce taux d'abonnement, le Québec se situe encore loin derrière la Colombie-Britannique (taux de 47 %) et les États-Unis, où 56 % de la population est inscrite dans une bibliothèque publique.⁶ Le taux d'abonnement aux bibliothèques doit être considéré comme un critère d'évaluation du taux de littératie dans une communauté.

Pourquoi 100 % des jeunes ne possèdent-ils pas leur carte de bibliothèque publique alors que les nombreuses études sur la réussite éducative des jeunes démontrent l'importance de développer des habitudes durables de lecture? Ce serait si facile d'atteindre cet objectif si les réseaux de bibliothèques scolaires et publiques communiquaient mieux entre elles et orchestraient leur développement dans un continuum de services offerts aux jeunes citoyens.

La Bibliothèque de Québec a développé au fil du temps un riche partenariat avec le milieu scolaire. Des campagnes d'abonnement annuelles sont menées dans les écoles primaires, un important programme de visites scolaires en bibliothèque est également offert aux centres de la petite enfance et aux écoles primaires afin que les jeunes s'approprient la bibliothèque de leur quartier.

L'Institut recommande la réalisation, dans la capitale, d'une étude d'opportunité afin d'identifier les interactions structurantes entre le milieu scolaire et les bibliothèques publiques.

La vocation citoyenne d'éducation, d'information, de culture et d'alphabétisation des bibliothèques publiques demeure encore trop peu connue par les Québécois et largement sous-exploitée. Les bibliothèques publiques pourraient être mieux utilisées par l'État dans ses grandes missions, notamment en les rendant admissibles à certains programmes gouvernementaux, par exemple dans le domaine de l'éducation, des communications, de la citoyenneté, de l'intégration des nouveaux arrivants, de la culture scientifique, de la santé et des services sociaux, etc.

La bibliothèque publique a connu de nombreuses transformations depuis les dernières années et connaît un essor considérable. La gratuité des services de base, la flexibilité offerte par des heures d'ouverture étendues, la capacité de rejoindre les citoyens dès leur plus jeune âge et tout au long de la vie par des collections, des services et des activités diversifiées, l'accès à la bibliothèque numérique, la convivialité des espaces, font en sorte que cette institution est particulièrement bien adaptée aux besoins d'aujourd'hui. Elle offre un service de proximité essentiel à la qualité de vie et à l'attractivité des villes.

⁵ Garon, Rosaire. *Déchiffrer la culture: 20 ans de pratiques culturelles au Québec*. Québec, Publications du Québec, 2004, p. 46

⁶ http://www.banq.qc.ca/documents/services/espace_professionnel/milieux_doc/statistiques/stats_ici_ailleurs/Taux_usagers_inscri ts_2013.pdf

Cependant, il faut que les collections soient constamment actualisées afin de rejoindre les préoccupations et les intérêts de la population, tout en la mettant en contact avec des œuvres pérennes. En ce sens, le maintien et l'indexation du programme d'aide à l'acquisition des collections du MCCQ sont essentiels non seulement pour la satisfaction des besoins documentaires des citoyens, mais également pour préserver le fragile écosystème du livre et de la lecture.

L'Institut recommande que le gouvernement garantisse aux bibliothèques et aux municipalités les moyens requis pour respecter les taux de rafraîchissement des collections identifiés dans les lignes directrices pour les bibliothèques publiques⁷.

On parle maintenant de la bibliothèque « troisième lieu »⁸, un endroit convivial, lumineux, accueillant que l'on aime « habiter » pour se brancher, lire, participer à une causerie, boire un café en bonne compagnie. Les villes et l'État ont consenti des moyens financiers importants pour construire ce réseau d'établissements modernes et attrayants. La place des collections et des technologies dans les espaces de bibliothèque est repensée au profit de l'environnement humain et de la rencontre, autour des contenus et du partage des savoirs.

Nous affirmons qu'il faut des budgets pour rénover les bibliothèques publiques et améliorer leurs aménagements afin de ne pas les laisser tomber en désuétude, ce qui entraînerait à coup sûr une diminution de leur fréquentation.

La Maison de la littérature, récent ajout au réseau de la Bibliothèque de Québec, est un espace innovant et créatif qui se démarque. Nous pouvons sans aucun doute parler ici d'une « nouvelle génération d'institutions culturelles », une bibliothèque vivante, effervescente, participative, qui offre un environnement physique et humain particulièrement attrayant. Après quelques mois d'opération, on constate que l'achalandage est en lien avec la qualité du lieu, des collections et de l'accueil, les nombreux visiteurs sont attirés par une riche programmation d'activités tels que rencontres, ateliers, spectacles, expositions, etc.

Les ressources humaines et financières consacrées à l'action culturelle et à la communication, la participation active des écrivains, des artistes et des organismes du milieu à la programmation, des stratégies dynamiques de mise en marché créent un lien étroit avec la communauté, donnant ainsi à cette institution une haute valeur ajoutée. L'engouement des citoyens et du milieu littéraire pour ce nouvel espace créatif nous donne à penser que le « 3^e lieu » doit être fortement animé et largement participatif.

La bibliothèque Gabrielle-Roy a accueilli plus de 19 millions de visiteurs depuis son inauguration en 1983. Elle a inspiré plusieurs autres bibliothèques. Son concept, développé par L'Institut Canadien, a été précurseur de la bibliothèque 3^e lieu. Aujourd'hui, un grand chantier s'amorce! Elle doit redevenir une chef de file dans le domaine de la diffusion des savoirs et de la culture auprès du grand public.

L'Institut recommande que le nouveau concept de la bibliothèque Gabrielle-Roy soit un modèle encouragé et soutenu par le gouvernement québécois.

Le rôle des bibliothécaires s'est également transformé. L'époque du bibliothécaire attendant une question derrière son comptoir est révolue! Le bibliothécaire s'appuie sur sa connaissance fine des

⁷ <http://www.abpq.ca/sites/default/files/docs/57089-bibliotheque-d-aujourd-hui.pdf>

⁸ Le 3^e lieu : les bibliothèques publiques, documentaire de Martine Forand, 2016

populations et participe activement à l'élaboration des stratégies marketing pour rejoindre de nouveaux publics. Il recommande à cet effet des stratégies d'abonnement. Il met en valeur les collections. Il se fait médiateur auprès de publics potentiels pour intéresser les citoyens dans le cadre d'une action de médiation intra-muros et hors les murs. Il maîtrise les outils nécessaires pour sonder constamment les usagers sur leurs besoins et leur niveau de satisfaction. En bibliothèque, il a besoin de tablettes numériques et d'appareils mobiles pour aller au-devant des usagers, de tableaux interactifs pour former et interagir, d'écrans d'affichage numérique pour informer et susciter la découverte, etc. Il se doit d'assumer une présence dynamique sur Internet et dans les réseaux sociaux, car il est l'animateur d'une communauté de lecteurs. Il est initiateur dans le domaine du numérique. Il offre un service de référence et d'information à distance. Il est un conseiller littéraire à qui l'on demande d'animer des discussions en ligne.

Le manque de ressources humaines réduit l'impact de la bibliothèque dans sa communauté et représente un frein pour la rentabilité sociale de cette institution. Au Québec, les bibliothèques publiques ont significativement moins de bibliothécaires qu'ailleurs en Amérique du Nord, comme l'a démontré une étude comparative de l'Observatoire de la culture et des communications.⁹Au Québec, quel sera le principal indicateur d'accessibilité à la lecture et aux bibliothèques, la cible qui motivera les actions gouvernementales, celles des villes et de leurs partenaires pour les prochaines années?

L'Institut recommande que le gouvernement soutienne les bibliothèques publiques de manière pérenne dans le développement des publics, la promotion, la médiation de la lecture et l'action culturelle – sur place, en ligne et hors les murs. C'est un investissement dans l'éducation, la socialisation et le développement durable de la culture.

⁹ Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012 : comparaisons internationales et évolution récente. Québec, Observatoire de la culture et des communications, février 2015. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-36.pdf>

4 – PRATIQUES CULTURELLES ET CIVILISATION NUMÉRIQUE

Les pratiques culturelles et informationnelles des Québécois connaissent une mutation profonde depuis des décennies. La dématérialisation des contenus et leur diffusion sur différentes plateformes, souvent coûteuses pour le budget familial, ainsi que les compétences technologiques qui sont désormais requises, font en sorte que l'accessibilité à l'information et aux contenus culturels demeure un enjeu social qu'il ne faut pas négliger.

Le plan culturel numérique est une initiative gouvernementale fructueuse qui doit être pérennisée et qui devra occuper une place prépondérante dans la future Stratégie numérique québécoise. Grâce à ce levier, la Bibliothèque de Québec a pu consolider sa place de chef de file dans la diffusion du livre québécois. Les collections numériques ont été bonifiées, on a pu installer de nouveaux espaces numériques, ceci dans un contexte où les journaux et magazines connaissent des changements profonds dans les modes de diffusion.

Il est primordial d'investir dans l'éducation numérique du lectorat notamment auprès des aînés qui sont souvent confrontés à l'isolement. L'Institut Canadien a mis sur pied une brigade numérique l'an dernier dans des quartiers défavorisés, à titre de projet-pilote. De nombreux organismes communautaires ont pu faire bénéficier leurs membres et clientèles de l'animation et de la formation offertes par ces médiateurs numériques. La Table de concertation des aînés de la Capitale-Nationale a développé un projet similaire destiné aux aînés isolés. Faute de financement, ni l'une ni l'autre de ces initiatives n'a eu de suites.

L'Institut recommande le développement d'un programme d'aide pour les bibliothèques avec des objectifs précis d'inclusion numérique.

Le Québec s'est démarqué à l'échelle internationale avec la mise en place de l'organisme BIBLIOPRESTO.CA. Cette structure soutenue par les bibliothèques membres est un exemple illustrant l'importance de la coopération pour l'accès du public aux contenus culturels numériques. Cependant, un problème d'accès aux œuvres de création demeure dans les domaines du cinéma, du jeu et de la musique en bibliothèque publique.

L'Institut recommande d'étudier la faisabilité de constituer des banques d'œuvres audiovisuelles accessibles numériquement et gratuitement aux citoyens via BIBLIOPRESTO.CA, avec un système de redevances pour les droits d'auteur¹⁰.

Il faut inventer des mécanismes de financement à même les nouveaux revenus de taxation générés par cette récente économie numérique. En France, les noms de domaine enregistrés sous .fr sont attribués par une agence publique. Les profits générés par cette activité sont réinvestis dans un fonds qui soutient des programmes d'inclusion numérique.

Une plus grande utilisation des logiciels libres dans les services publics pourrait permettre des économies qui seraient redirigées vers l'accessibilité et l'éducation numérique, vers l'acquisition de contenus numériques par les institutions, etc. Par exemple, les bibliothèques collégiales se sont regroupées pour bénéficier du logiciel Koha, libre de droits, qui est utilisé comme Système intégré de gestion de bibliothèque dans un mode coopératif.

¹⁰ Le Québec pourrait s'inspirer du modèle de films sur demande des bibliothèques de Grenoble <http://www.bm-grenoble.fr/1655-cinevod.htm>

L'Institut recommande la réalisation d'une étude d'opportunité pour l'utilisation de logiciels libres dans le contexte d'un réseau de bibliothèques publiques.

Le plan culturel numérique, comme d'autres initiatives que nous venons d'évoquer, doit faire partie de la future Stratégie numérique québécoise.

5 – GOUVERNANCE TRANSVERSALE ET COHÉRENCE DU FINANCEMENT

Les politiques et les orientations gouvernementales jouent un rôle primordial dans le développement durable de la culture au Québec, mais elles ne sont pas exploitées à leur plein potentiel.

Pour relever le défi de mieux rejoindre les citoyens, il faut utiliser nos ressources collectives, réduire les contraintes et les cloisonnements qui affectent l'efficacité de nos actions. La cohérence des politiques gouvernementales est importante pour éviter l'approche en silo et décroisonner les responsabilités afin de soutenir efficacement la culture.

L'Institut recommande que d'autres ministères contribuent au budget culturel, par exemple en étant partie prenante des ententes de développement culturel avec les municipalités.

Citons simplement les enjeux liés à la littératie. Ceux-ci touchent autant la culture que l'éducation, l'économie, la santé, l'emploi, etc. Voici donc des exemples où les ministères pourraient contribuer à mieux soutenir la culture.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

- Intégrer formellement dans les ententes sur le développement culturel un volet spécifiquement dédié aux programmes de littératie;
- Ajouter au programme des écrivains/artistes à l'école un nouveau volet d'écrivains, d'artistes et d'innovateurs à la bibliothèque et encourager les écoles à y faire participer leurs élèves;
- Développer un programme de « bibliothèques intelligentes » pour réduire la fracture numérique.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

- Promouvoir le programme *Une naissance, un livre* auprès des parents de bébés naissants;
- Promouvoir les bibliothèques comme lieu d'accès à l'information sur la santé et de saines habitudes de vie;
- Inciter les directions de santé publique à développer avec les bibliothèques des actions de littératie en santé, de stimulation de la santé cognitive auprès des aînés;
- Soutenir l'engagement de travailleurs communautaires dans certaines bibliothèques en milieu défavorisé.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

- Soutenir des services de bibliothèques circulantes dans les CPE avec la bibliothèque municipale locale et des programmes de formation des éducatrices à l'animation de la lecture.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / ÉDUCATION DES ADULTES

- Reconnaître la mission éducative des bibliothèques publiques pour augmenter les compétences de base chez les adultes;
- Développer des incitatifs pour les groupes d'alphabétisation et d'éducation populaire visant à développer des programmes conjoints avec les bibliothèques;
- Soutenir directement des programmes de littératie en bibliothèque.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION

- Inscrire l'accès numérique à la culture et la littératie numérique des citoyens parmi les enjeux de la future Stratégie du numérique du gouvernement du Québec et voir à confier un mandat en ce sens aux bibliothèques publiques;
- Soutenir des programmes de culture scientifique en bibliothèque avec les intervenants du milieu.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

- Favoriser l'installation de centre de francisation dans certaines bibliothèques.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

- Développer un réseau de centres de services dans certaines bibliothèques.

Dans la mesure où le gouvernement soutient la création et le développement de contenus, il doit aussi soutenir l'accessibilité et la demande. Le public achète des supports numériques et des abonnements, mais cet argent ne revient pas aux créateurs et aux producteurs. Où sont les budgets pour développer le public, pour faire connaître les ressources? Qu'en est-il de l'indexation des subventions à la création?

L'Institut recommande de consolider le financement de base des organismes pour permettre l'engagement de ressources stables et un meilleur équilibre par rapport au financement par projet. Ce financement de base permettrait de mieux intégrer les processus de création, production et diffusion. Cela avantagerait la médiation culturelle, le développement de public, la mise en marché et les partenariats.

En 2013, le gouvernement du Québec publiait le rapport du Groupe de travail sur la philanthropie culturelle, présidé par Pierre Bourgie. Quelques recommandations du rapport ont été suivies de mesures gouvernementales et l'on voit émerger certaines initiatives encourageantes : regroupement de jeunes mécènes, comité affaires-culture dans les chambres de commerce, etc. Pourtant, dans une entrevue à Radio-Canada, le philanthrope Pierre Lassonde mentionnait récemment qu'il y a « trop de Québécois qui ont les poches très profondes, mais les mains bien courtes. »

L'Institut a mis en place un fonds de dotation pour la Maison de la littérature qui bénéficie du programme Mécénat Placements Culture. Ce formidable programme a permis la création de plusieurs fonds dans le milieu culturel et a connu des améliorations à la suite du rapport Bourgie. Cependant, il devient gênant pour les organismes de promouvoir auprès des donateurs l'appariement du programme Mécénat Placements Culture alors que les versements aux organismes culturels accusent d'importants retards.

L'Institut recommande de combler les retards dans les versements de l'appariement du programme Mécénat Placements Culture, d'augmenter la promotion des mesures fiscales existantes en philanthropie culturelle et de poursuivre la mise en place des recommandations du rapport Bourgie afin d'encourager les entreprises et les mécènes potentiels à faire des dons aux organismes culturels.

CONCLUSION

La Politique culturelle devrait proposer une définition de **la culture dans son sens le plus large et le plus inclusif**. Elle devrait réaffirmer la place prépondérante de la **langue française** dans la culture québécoise.

Afin de contrer le fléau de l'analphabétisme, le gouvernement du Québec doit adopter une **Stratégie nationale de la lecture et de la littératie** qui interpelle l'ensemble de la société et réitère l'importance des bibliothèques publiques comme service culturel de première ligne. Cette stratégie doit mettre en œuvre des mesures concrètes : gratuité des services de base en bibliothèque, liens entre les bibliothèques publiques et le milieu de l'éducation, bonification des ressources humaines, rénovation des bibliothèques et rafraîchissement des collections, etc.

Le gouvernement doit **consolider le financement de base des organismes**, encourager la médiation, le développement de public, la mise en marché et les partenariats.

L'Institut Canadien de Québec offre son expertise pour mener à bien des études d'opportunité permettant, par exemple, d'identifier les interactions structurantes entre le milieu scolaire et les bibliothèques publiques ou pour l'utilisation d'un logiciel libre de gestion documentaire pour les bibliothèques publiques québécoises. Son modèle organisationnel souple et évolutif lui permet d'assumer de tels mandats.

RECOMMANDATIONS

L'Institut recommande :

1. que le gouvernement du Québec appuie la volonté de la Ville de Québec, soutenue par L'Institut Canadien de Québec, d'adhérer au Réseau UNESCO des villes créatives en littérature afin d'accroître le rayonnement international de la Capitale et de la littérature québécoise.
2. que le gouvernement du Québec soutienne la création et la diffusion de contenus culturels en français, dans toutes les disciplines et sur toutes les plateformes;
3. que le gouvernement du Québec reconnaisse les arts littéraires dans ses programmes de subvention;
4. que le gouvernement finance un plan de communication annuel pour la promotion de la bibliothèque publique auprès des citoyens, mais également auprès des différents ministères et services de communication à l'intérieur de l'appareil gouvernemental;
5. que le gouvernement du Québec mette en place une Stratégie nationale de la lecture et de la littérature en y accordant une place de premier plan pour le développement de l'abonnement dans les bibliothèques publiques;
6. que soit réalisée, dans la capitale, une étude d'opportunité identifiant les interactions structurantes entre le milieu scolaire et les bibliothèques publiques;
7. que le gouvernement garantisse aux bibliothèques et aux municipalités les moyens requis pour respecter les taux de rafraîchissement des collections identifiés dans les lignes directrices pour les bibliothèques publiques;
8. que le nouveau concept de la bibliothèque Gabrielle-Roy soit un modèle encouragé et soutenu par le gouvernement québécois;
9. que le gouvernement soutienne les bibliothèques publiques de manière pérenne dans le développement des publics, la promotion, la médiation de la lecture et l'action culturelle;
10. que soit développé un programme d'aide pour les bibliothèques avec des objectifs précis d'inclusion numérique;
11. que l'on étudie la faisabilité de constituer des banques d'œuvres audiovisuelles accessibles numériquement et gratuitement aux citoyens via la plateforme Prêtnumérique.ca;
12. que l'on réalise une étude d'opportunité pour l'utilisation de logiciels libres dans le contexte d'un réseau de bibliothèques publiques;
13. que d'autres ministères contribuent au budget culturel, par exemple en étant partie prenante des ententes de développement culturel avec les municipalités;
14. que soit consolidé le financement de base des organismes;
15. que le gouvernement fasse la promotion des mesures fiscales existantes en philanthropie culturelle et poursuive la mise en place des recommandations du rapport Bourgie.
16. que le retard des versements de l'appariement du programme Mécénat Placements Culture soit comblé.

ANNEXE – PRINCIPALES AVANCÉES

PRINCIPALES AVANCÉES DANS LES CHAMPS D'INTERVENTION DE L'INSTITUT, SOUS L'IMPULSION DE POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

- **1959-1998 : LOI SUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.** « En décembre 1959, le Québec se dotait d'une première loi sur les bibliothèques publiques et, en 1960, un Service des bibliothèques publiques était créé. [...] le Service des bibliothèques publiques, créé en 1960, a été aboli lors du réaménagement administratif de 1982. Recréé en 1988 à la suite du Rapport Sauvageau, il a été de nouveau aboli en 1993 à l'occasion d'une autre modification administrative.»¹¹

De nombreuses bibliothèques publiques ont vu le jour dans les années 1980 grâce à de vigoureuses politiques gouvernementales. Dans les années 1990, on récolte déjà le fruit de cet effort collectif. Citons Rosaire Bertrand : « *Un phénomène intéressant s'est produit sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec. En 1979, la population y fréquentait peu la bibliothèque publique, à peine 20 %. La proportion grimpe à 40,2 % en 1983 et se maintient par la suite au-dessus de la moyenne. Cette hausse fort importante est attribuable en bonne partie à l'ouverture au printemps 1983 de la bibliothèque modèle de Québec, la bibliothèque centrale Gabrielle-Roy.* »¹²

- **1992 : POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC : NOTRE CULTURE, NOTRE AVENIR.** Faisant suite à la Politique culturelle, le MCCQ crée en 1995 le mécanisme des ENTENTES SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL. L'année suivante, L'Institut et la Ville de Québec mettaient sur pied le programme *Des Bibliothèques animées* avec la préoccupation d'offrir un réseau de diffusion et de rencontres entre le public et les artistes professionnels.
- **1998 : POLITIQUE DE LA LECTURE ET DU LIVRE.** Issue de la Politique, BAnQ est créée. Son succès populaire a démontré de façon éclatante l'engouement des citoyens de tous âges et de toutes conditions pour les services de bibliothèques publiques. La Politique a suscité également une mobilisation générale pour la lecture dès le plus jeune âge : création de programmes d'éveil à la lecture pour les tout-petits dans les bibliothèques, notamment *Une naissance, un livre*, développé dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches initialement et aujourd'hui déployé à l'échelle nationale.
Constat – Ce chantier est inachevé : certains volets de la Politique ne se sont pas concrétisés, comme les bibliothèques ressources.
- **2002 : FUSIONS MUNICIPALES.** La Bibliothèque de Québec fait un grand bond en avant. La fusion des municipalités permet la mise en réseau des bibliothèques et l'élargissement de la gratuité d'accès avec une hausse de 27 % du nombre d'abonnés et de 22 % du nombre de prêts de documents en quelques années, avec un bilan pour 2015 de plus de 182 000 abonnés, environ

¹¹ Lajeunesse, Marcel. *Bibliothèque au Québec, une institution culturelle au cœur des débats sociaux*, 1997

¹² Garon, Rosaire. *Déchiffrer la culture: 20 ans de pratiques culturelles au Québec*. Québec, Publications du Québec, 2004, p. 46

4 300 000 prêts, près de 2 800 000 entrées dans les lieux physiques et plus de 2 200 000 visites virtuelles.

- **2002 : POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE.** Le premier ministre du Québec lançait à la bibliothèque Gabrielle-Roy la nouvelle politique dans laquelle la formation de base constituait un défi majeur et urgent.
Constat – La politique ne mentionne pas les bibliothèques comme institution d'éducation continue et de formation des adultes, notamment dans le domaine de la littérature et de la lecture.
- **2005 : PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE.** Ce plan d'action, très positif, ne concernait malheureusement que le milieu scolaire.
Constat – Il aurait pu s'étendre aux bibliothèques publiques.
- **2005 : MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE.** Un programme qui a permis la création de plusieurs fonds et fondations dans le milieu culturel.
Constat – Par contre, on note un retard dans les versements de l'appariement aux organismes.
- **2009 : QUÉBEC HORIZON CULTURE.** Mise en place d'un dispositif unique de développement de la lecture et d'écriture à Québec : Maison de la littérature, festival Québec en toutes lettres, Première Ovation en arts littéraires, rénovation de la bibliothèque Gabrielle-Roy.
Constat – La rénovation de la bibliothèque Gabrielle-Roy est un projet qui devrait se concrétiser bientôt.
- **2011 : AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC.** L'Institut a adhéré à l'Agenda 21, car il croit à l'importance du développement durable de la culture, à l'importance de transmettre et de partager la littérature québécoise d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Les grands principes du développement durable de la culture ont inspiré le projet de la Maison de la littérature, un véhicule exceptionnel de diffusion du patrimoine littéraire et de la création littéraire contemporaine. Ces principes de développement durable sont les fondements de l'action d'éducation culturelle des bibliothèques publiques, dont l'approche intergénérationnelle est caractéristique.
- **2014 : PLAN CULTUREL NUMÉRIQUE.** Appui important du MCCQ pour l'acquisition de livres numériques et de documents. Notons en amont, la création de l'organisme BIBLIOPRESTO.CA qui est un modèle de concertation de tous les acteurs de la chaîne du livre. Cet outil collectif de développement dans le domaine du prêt numérique place le Québec comme chef de file de cette nouvelle industrie.
Constat – Par contre, la question de la fracture numérique n'est pas prise en compte dans ce plan.